



HAL
open science

Animaux domestiques et animaux sauvages dans le discours clérical français des XVIIe-XVIIIe siècles

Eric Baratay

► **To cite this version:**

Eric Baratay. Animaux domestiques et animaux sauvages dans le discours clérical français des XVIIe-XVIIIe siècles. L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIIIe siècle, Ouest-éditions, pp.85-93, 1993. halshs-00560809

HAL Id: halshs-00560809

<https://shs.hal.science/halshs-00560809>

Submitted on 30 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Animaux domestiques et animaux sauvages dans le discours clérical français des XVIIe-XVIIIe siècles

Dans l'imaginaire clérical français des XVIIe-XVIIIe siècles, les discours sur les animaux et sur l'homme sont étroitement imbriqués. La nature des premiers, leur situation, leur rôle dépendent totalement de la nature et de la position de l'homme.

Or, celle-ci est évidemment particulière, privilégiée. Dans un monde décrit, représenté sous la forme d'une vaste échelle des créatures allant de la matière brute aux anges, en passant par les plantes, les animaux et les hommes, une échelle permettant le passage progressif, continu, du néant à Dieu, de la matière à l'esprit, l'homme se situe en son centre géographique, au point de rencontre de tous les lieux, puisqu'il est placé exactement entre la terre et le ciel, et de toutes les créatures, puisque, véritable microcosme, sa nature, à la fois matérielle, végétative, sensitive, spirituelle, récapitule toutes les autres¹. Avec cette conception, qui n'est pas nouvelle, qui est issue des philosophes grecs², il est le point de liaison entre les parties matérielle et spirituelle de la création.

Une position fondamentale qui justifie, renforce, un rôle religieux particulier, car, seule créature à pouvoir connaître Dieu, lui parler et l'écouter, puisque de nature spirituelle, il est un intermédiaire obligé entre les créatures et leur Créateur, il fait fonction de véritable prêtre du monde officiant au nom de toutes, ce qui, par effet de retour, les oblige toutes envers lui. Ainsi, concluant, dans sa *Théologie naturelle*, un chapitre intitulé "L'homme est la fin du monde matériel", le capucin Yves de Paris écrit, en 1640, que la condition matérielle des créatures terrestres ne leur permettant pas d'avoir la vue de Dieu, celles-ci se laissent posséder par l'homme, lui rendent service, "*afin de prendre quelque part à sa contemplation et de retourner autant qu'il leur est permis à Dieu, en donnant sujet à la créature raisonnable de s'y élever*³".

A ces situations de centre et de prêtre du monde, s'en ajoute une troisième, fondamentale pour comprendre, expliquer le statut des animaux dans le discours clérical: l'homme est le roi du monde, le seigneur qui domine les animaux. Une conviction qui ne fait aucun doute puisqu'elle semble se fonder sur deux épisodes de la *Genèse*. Le premier concerne le commandement de Dieu juste après la création de l'homme (1-26: "*Qu'il ait domination sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et bêtes de la terre.*" - 1-28: "*Ayez seigneurie sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux se mouvant sur la terre.*"), épisode à propos duquel les clercs insistent sur le souverain pouvoir qui lui est octroyé. Le second épisode (2-20) confirme ce rôle, puisque, quelques temps plus tard, Dieu fit venir devant lui tous les animaux, afin que l'homme leur donne des noms convenables à leurs natures, exprimant parfaitement les propriétés de chacun. Connaissant immédiatement les animaux, il en est bien le maître⁴.

Ces différents aspects, l'homme est centre, prêtre, roi du monde, expliquent, légitimement, renforcent cette conviction quasi-naturelle dans l'esprit des clercs que l'animal a été véritablement créé pour l'homme et qu'il doit lui apporter un soutien matériel de tous les instants. Le curé Louis Bail écrit en 1644: "*Les unes lui servent pour le porter et pour les voitures; les autres lui servent pour le délecter, comme les animaux de chasse; d'autres lui fournissent l'ivoire, d'autres la laine et la soie pour le vêtir, d'autres lui fournissent des viandes de leur propre chair, d'autres lui servent en médecine et à autres usages*"⁵. Rien ne pouvant être fait gratuitement par Dieu, sans finalité anthropocentrique, aucune bête est inutile et toutes ont un rôle à jouer auprès de l'homme. Un anthropocentrisme qui s'inscrit dans une vision globale du monde puisqu'il s'étend à toutes les créatures: ainsi, les roches paraissent créées pour que l'homme puisse les transformer par la chimie et les anges ont pour principale fonction de mouvoir des cieus qui tournent pour entretenir les êtres inférieurs destinés à son usagé

Les animaux domestiques entrent évidemment directement dans cette conception générale du monde animal. Ils apparaissent même comme créés par Dieu dès les origines. Ainsi, lorsqu'il évoque, en 1647, les animaux domestiqués, l'oratorien Jean-François Senault pense uniquement à ceux résidant en ville, servant aux transports ou à l'agrément domestique. Les bêtes des champs, par contre, sont mises sur le même plan que les animaux sauvages, comme si elles existaient depuis le commencement? Une conception qui s'appuie sur le texte de la *Genèse* (1-25) évoquant, dès la création, les bêtes sauvages et le bétail, et qui rend totalement impensable l'idée d'une domestication de celui-ci. Cela, d'autant plus, que l'élevage en tant que tel apparaît vraiment au début de l'histoire d'Abel et de Caïn (4-2j, après le Pêché originel. Il sert donc à aider l'homme déchu, chassé du Paradis Terrestre, obligé de travailler la terre pour se nourrir. Les bestiaux sont, donc, par nature au service de l'homme et leur utilisation, voulue par Dieu, apparaît comme une évidence.

Ces conceptions s'accroissent particulièrement au XVIII^e siècle, une époque où les clercs développent un anthropocentrisme exacerbé, pour former un finalisme extrême allant loger l'utilitarisme anthropocentrique jusque dans les moindres détails anatomiques des animaux domestiques ou dans leurs caractéristiques psychologiques. Dans son *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, Fénelon, par exemple, pense, en 1712, que le chien est né pour caresser l'homme, pour garder ses biens, pour attraper d'autres bêtes "et pour les laisser ensuite à l'homme, sans en rien retenir". Le cheval, lui, est né "pour porter, pour marcher, pour soulager l'homme dans sa faiblesse". Quant aux moutons, ils "ont dans leur toison un Superflu qui n'est pas pour eux, et qui se renouvelle pour inviter l'homme à les tondre toutes les années". Même chose pour les chèvres, fournissant "un crin long, qui leur est inutile, et dont l'homme fait des étoffes"⁸. L'abbé Pluche tient le même raisonnement dans son *Spectacle de la Nature* de 1732. Pour lui, les animaux domestiques ont naturellement une docilité, une aptitude à beaucoup travailler tout en mangeant peu. Ils "nous aiment naturellement, et nous viennent présenter d'eux-mêmes leurs différents services, puisqu'ils ne s'éloignent jamais de nous". C'est vraiment "un des plus beaux présents" que Dieu ait fait. L'expression de ce finalisme culmine avec la description du cheval, puisque l'abbé regrette que l'usage ait donné le titre de roi des animaux au lion, ce tyran sanguinaire, alors que le cheval est pacifique, a une allure noble et "est encore plus aimable par ses inclinations. Il n'en a, pour ainsi dire, qu'une, qui est de servir son maître." L'abbé délaisse, ainsi, une classification basée sur la comparaison des animaux, le lion est roi parce qu'il est le plus fort⁹, pour un ordre déduit de l'utilité anthropocentrique. Si le cheval est choisi, c'est à cause de son universelle utilisation et s'il est préféré au chien, c'est, sans doute, grâce à sa noblesse d'allure, argument qui ne peut laisser indifférente la société cultivée et aristocratique qui lit les oeuvres de l'abbé¹⁰, car ces clercs rejoignent les sentiments de certains laïcs, tel Bernardin de Saint Pierre, qui pense que le melon est divisé en segments afin d'être plus aisément découpé, ou tel Buffon qui distingue, lui aussi, les animaux domestiques des animaux sauvages et met le cheval en tête des premiers¹¹.

Par ce finalisme, qui ne concerne pas seulement l'animal, mais s'étend à toute la création, Fénelon, par exemple, écrivant que les arbres ont une ombre pour rafraîchir l'homme l'été¹², s'exprime un schéma de la création qui existait auparavant, mais que les clercs de l'époque accentuent très fortement, où l'importance de chaque créature est fonction de sa proximité avec l'homme et de son utilité, où l'homme est au centre avec autour de lui, en cercles concentriques de plus en plus éloignés, les animaux domestiques, les bêtes sauvages, les plantes, la terre et les cieux.

" Ainsi, faits pour l'homme, les animaux domestiques sont des biens à protéger. C'est pourquoi, l'Église de ce temps n'en reste pas au domaine du discours et connaît toute une série de rites destinés à répondre à la forte demande de la population rurale: don de Dieu, l'animal doit être protégé par Dieu. Des rites qui s'allient

souvent à des cultes de saints dotés d'une grande puissance personnelle, d'une capacité indéniable d'intercession auprès des personnes divines et considérés comme des protecteurs plus proches, plus concrets que l'invisible et lointain Dieu le Père¹³.

Il existe deux types de rites. Indirects, tout d'abord, lorsque les animaux ne sont pas présents. A Saint-Saulve, par exemple, près de Valenciennes, les paysans viennent, à la Mi-Carême, honorer saint Éloi. Ils frappent la statue du saint avec une baguette et, de retour chez eux, touchent les animaux avec ce bâton censé transmettre sa force protectrice. Dans la paroisse des Layes, en région parisienne, le jour de la fête de saint Évroul, les habitants font bénir de l'avoine, de l'orge, du son, avant de les donner aux troupeaux¹⁴. Mais, il existe aussi des rites où les bêtes sont présentes. Il s'agit des bénédictions d'animaux, comme en Savoie où elles s'effectuent en juillet lorsque les troupeaux sont dans les alpages, mais aussi de recours directs à la protection du saint où la volonté des populations de s'assurer au mieux de son efficacité les conduit à amener leurs bêtes le plus près possible de cette puissance céleste. Ainsi, à Seclin, dans le Nord, les habitants d'Ennevelin vont, tous les ans, demander la protection de saint Piat et font, alors, dans l'église et à cheval, le tour du choeur et de l'autel¹⁵.

Des pratiques qui s'accompagnent de prières dans les étables¹⁶, de processions, de messes et s'appuient sur un précédent divin, puisque, ayant créé oiseaux et poissons, Dieu les a bénis, leur demandant de se multiplier (*Genèse*, 1-22). Mais, cette bénédiction ne concernant pas le bétail, créé un jour plus tard, sans doute est-ce pour cela que celui-ci nécessite, dans l'esprit des contemporains, la tenue de rites fréquents.

Cependant, si, face à la pression sociale et la concurrence des sorciers, les clercs de la Contre-Réforme continuent ces pratiques, malgré leurs réticences, malgré leur volonté de ne pas mélanger profane et sacré, animaux et religion, malgré leur intention de codifier ces rites en ne retenant que les prières orthodoxes¹⁷, le finalisme extrême du XVIII^e siècle conduit les générations cléricales de ce temps à ne plus se contenter des bénédictions et à vouloir contribuer au progrès agricole: don de Dieu, l'élevage doit être sans cesse amélioré pour qu'il profite pleinement aux hommes. En témoignent les divers traités destinés à diffuser les connaissances et les bonnes méthodes agronomiques. Ainsi, l'abbé Boissier de Sauvages publie, en 1763, les *Mémoires sur l'éducation des vers à soie* où, ayant multiplié les expériences, il expose les causes des diverses maladies et les meilleurs méthodes pour accélérer l'élevage. La même année, l'abbé Carlier publie *l'Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce des bêtes à laines de Flandre* afin de favoriser la production française d'une laine de bonne qualité, en conseillant l'élevage du mouton des Flandres, la création d'écoles de bergers, le parcage des bêtes en plein champ, l'aération des bergeries pour éviter les diverses maladies¹⁸. Des clercs qui rejoignent ainsi les préoccupations des Physiocrates et des philosophes des Lumières¹⁹.

Mais, si le cas des bêtes des champs a été réglé par Dieu dès le commencement, il reste à considérer celui des animaux sauvages. Ceux-ci se sont révoltés contre un homme qui, depuis le Pêché Originel, a perdu tous ses droits et ont obtenu une véritable indépendance comme l'illustre l'existence des rois des animaux (l'aigle, le dauphin, le lion). Depuis, une véritable guerre s'est instaurée où les bêtes n'obéissent plus que par la force, où l'homme, cherchant sans cesse à rétablir l'ordre perturbé, ne commande plus que par violence et n'est plus traité que comme un "tyran". Ainsi, l'oratorien Jean-François Senault affirme que, non seulement, la violence règne, mais qu'elle ne suffit pas pour asseoir une domination effective: l'homme *"est bien plus absolu sur la terre que dans les eaux ou dans les airs; il ne règne que par artifice sur les poissons et sur les oiseaux"*. Pour ceux-là, il a dû s'armer de bateaux, de filets, de fusils, afin de leur faire la guerre²⁰.

C'est pourquoi, la chasse, considérée comme le moyen nécessaire de rétablir l'ordre perturbé, est le principal mode de rapport entre l'homme et ces animaux. Le capucin Yves de Paris, par exemple, voit en elle la meilleure façon d'affirmer la puissance de l'homme en triomphant, après un léger combat de corps et d'esprit, d'animaux vigoureux et rusés. Mais, elle n'a pas que cette finalité. Le curé Louis Gruau lui donne, en 1613, cinq justifications: repousser les bêtes nuisibles, trouver des peaux et des vivres, mais aussi éviter l'oisiveté, réveiller les corps engourdis et apprendre des ruses de guerre²¹. La chasse introduit donc un autre rapport à l'animal sauvage: la distraction, la satisfaction de la curiosité. Un rapport qui s'établit aussi, surtout à partir de la fin du XVIIIe siècle, par l'intermédiaire des sciences naturelles, par la mode de l'observation développée par les abbés naturalistes, les Malebranche, Nollet, Pluche. Ainsi, les animaux sauvages, même les plus hostiles, les plus éloignés de lui, sont tout de même, de quelques manières que ce soit, fait pour être utilisés.

Une idée que nombre de clercs du XVIIIe siècle ont pourtant bien du mal à reprendre totalement à leurs comptes. Oubliant quasiment, dans les manuels de théologies, les sermons, les catéchismes, d'évoquer certaines conséquences néfastes du Pêché Originel, comme la chute de l'homme dans l'animalité et surtout, pour notre sujet, la révolte des créatures, s'inscrivant totalement dans cet extrême anthropofinalisme de la création que nous avons vu, ils en viennent à s'interroger sur la fonction des bêtes sauvages. Ainsi, dans ses *Élévations sur les mystères*, composées vers 1700, Bossuet demande aux hommes de louer Dieu pour le don des animaux qui le servent et pour les oiseaux qui chantent pour lui, mais ne dit rien des autres. De même, ne sachant comment expliquer la présence des reptiles et des insectes, l'abbé Joannet se contente d'écrire en 1770: *"Ce n'est point à nous de pénétrer les vues du Créateur."* Pluche et Fénelon, pourtant très prolixes sur les animaux domestiques, mais ici bien embarrassés, expédient leur cas en quelques lignes, précisant seulement qu'ils servent à punir les pécheurs. Mais, manifestement, cela ne les convainc guère, Fénelon, par exemple, avouant qu'il est possible de croire que les insectes sont "inutiles", et, faute de mieux, ils se rallient à la position développée par Malebranche qui, conscient lui aussi de ce problème, écrit,

en 1688, que "*le principal dessein de Dieu dans la formation de ces petits insectes, n'a point été de nous faire par eux quelque bien ou quelque mal, mais d'ornier l'univers par des ouvrages dignes de sa sagesse et de ses autres attributs*"²². Cette incertitude, cette gêne semblent bien dues au fait que les animaux sauvages vont à l'encontre du schéma finaliste de la création, sans parler du contexte de l'époque où, en période de croissance démographique, ils apparaissent de plus en plus gênants. C'est pourquoi, certains clercs se lancent activement dans la chasse aux "nuisibles". Dans le Haut-Dauphiné, par exemple, l'abbé Chaix informe ses paroissiens sur les nouveaux moyens de détruire les taupes²³. Une attitude qui tranche totalement par rapport aux procédés anciens, traditionnels (procès, excommunications, procession du Saint-Sacrement encore en vigueur au XVIIe siècle, exorcismes toujours utilisés au XVIIIe siècle puis progressivement abandonnés dans la première moitié du XIXe siècle), des procédés où il ne s'agissait pas d'exterminer, mais de chasser, de renvoyer dans des territoires éloignés et où était implicitement reconnu à ces animaux le droit de subsister à côté des hommes²⁴.

Cette répartition du monde animal en groupes bien distincts, dès les origines, division en fait réalisée en fonction de l'histoire religieuse de l'homme, est particulièrement importante puisqu'elle structure l'univers religieux. En effet, dans le catholicisme de ce temps, le monde animal participe au drame divin, c'est-à-dire à la lutte de Dieu et de Satan, au combat de l'homme pour gagner le salut. Aussi, intervient-il, comme agent de Dieu ou du démon, dans les vies du Christ, des saints et même des simples chrétiens, dans les gestes de Satan et des sorciers, et est-il employé dans la pastorale, comme symbole ou comme exemple de conduite, pour enseigner et édifier les fidèles²⁵.

Or, dans cet univers, les animaux domestiques appartiennent naturellement, hormis quelques exceptions, au camp de Dieu et de l'homme juste. C'est ainsi, par exemple, que les hagiographes du temps évoquent le boeuf et l'âne qui jalonnent la vie du Christ²⁶. De même, dans *L'École eucharistique établie sur les respects et devoirs miraculeux que les animaux, oiseaux et insectes ont rendu en diverses occurrences au Saint-Sacrement de l'autel*, ouvrage publié par le jésuite Toussaint Bridoul en 1672, ces animaux, notamment le cheval, l'âne, le chien, c'est-à-dire les plus proches de l'homme, donc les plus proches de Dieu, les plus aptes à saisir les mystères divins, sont ceux qui respectent et vénèrent naturellement l'eucharistie, qui s'efforcent particulièrement de convertir et d'édifier leurs maîtres. A l'inverse, ce sont bien ces mêmes animaux que le démon et les sorciers attaquent avec délectation pour nuire à Dieu et à ses fidèles²⁷.

Les animaux sauvages, par contre, semblent plutôt tombés, à première vue, dans le camp du démon. Une alliance qui apparaît, aux yeux des contemporains, comme le résultat évident de la chute originelle et qui explique qu'ils soient particulièrement utilisés par Satan et les sorciers contre les saints ou les chrétiens²⁸. Mais, en réalité, la situation est plus complexe. De la même manière que l'homme

tente sans cesse de rétablir sous le joug de sa domination un monde animal révolté, celui-ci est l'objet d'une lutte incessante entre le démon, qui tente de l'accaparer, et Dieu, qui s'emploie sans cesse à le rétablir sur le droit chemin.

Une lutte, une volonté de contrôler qui génèrent une véritable répartition des espèces. Ainsi, que ce soit dans les vies des saints, dans les pratiques de sorcellerie ou dans les ravages des cultures, les animaux aux ordres des démons appartiennent le plus souvent aux catégories des reptiles et assimilés (serpents, dragons, crapauds), des insectes et des animaux sauvages cruels, comme le lion ou le loup, des choix en partie d'origine biblique²⁹. De l'autre côté, si beaucoup de mammifères sauvages se retrouvent aussi, suivant les circonstances et les aléas de la lutte, dans le camp de Dieu, celui-ci est surtout marqué par la forte présence des oiseaux.

Ainsi, se dessine cette répartition de la création animale : les animaux domestiques appartiennent aux hommes, les reptiles sont aux mains de Satan, les bêtes sauvages se partagent entre lui et Dieu. Dans *l'École eucharistique* de Toussaint Bridoul, par exemple, les mammifères sauvages sont décrits comme changeant immédiatement de nature au contact avec le Saint-Sacrement, avertissant ainsi, par le choc de cette conversion, tous les hommes égarés, tandis que les reptiles, les insectes et les mammifères les plus cruels se chargent au contraire de nuire le plus possible³⁰.

Une répartition que l'on retrouve dans le symbolisme ou les discours de la pastorale et qui est celle que Dieu effectue au moment de la *Genèse (1-24)* lorsqu'il s'écrie : "*Que la terre produise âme vivante selon son espèce, bétail et reptile et animal de la terre*³¹." Perçue comme d'origine divine, elle n'appartient donc pas au domaine de l'inconscient et est bien connue des contemporains : l'oratorien Pierre Bérulle, par exemple, note, en 1599, que le monde terrestre se divise ainsi en trois parties³². Or, cette répartition met en évidence une véritable géographie de l'emprise de l'homme sur l'environnement, car le contrôle inégal des bêtes se transcrit, dans l'espace, par l'existence de trois zones concentriques. Ainsi, l'oratorien Senault note que les monstres et les bêtes farouches sont dans les solitudes et les forêts, que "*les campagnes reçoivent dans leur sein celles qui sont nécessaires pour l'entretien de l'homme et les villes prêtent le couvert à celles que nous avons apprivoisées pour notre service ou pour notre divertissement*". De son côté, l'abbé Pluche écrit que les animaux sauvages se retirent d'eux-mêmes au loin pour ne pas déranger l'homme, que "*Les baleines, les marsouins et tous les grands poissons, dont la vue alarmerait et ferait fuir ceux qui nous nourrissent, cherchent la haute mer (...). Toutes les autres espèces au contraire viennent se ranger sur nos côtes. Les unes sont toujours avec nous. D'autres viennent tous les ans par caravanes*³³". Ainsi, les animaux domestiques vivent avec l'homme, les sauvages, destinés à être régulièrement chassés ou pêchés, sont proches, les cruels et monstrueux sont au loin, dans les océans ou sur les autres continents.

Mais, cette répartition providentielle est remise progressivement en question au XVIII^e siècle, lorsque certains clercs adoptent l'idée du caractère nuisible des plus

sauvages, et est bien oubliée aux XIX^e et XX^e siècles, lorsque les discours suggèrent de domestiquer tous ces animaux ou bien de les faire disparaître si nécessaire, voire à sa guise. Une évolution qui annonce, qui illustre, qui justifie, en une période nouvelle de développement démographique, la mainmise croissante de l'homme sur son environnement.

Éric BARAT Ay

1. P. de BÉRULLE *Traité des énergumènes*, dans *Oeuvres*, éd. 1644, t. 1, pp. 1-2.
2. Sur l'origine de cette idée: G. GUSDORF *Les origines des sciences humaines*, Payot, 1967, p. 52.
3. *La Théologie naturelle*, éd. 1640, t. 2, pp. 42-43
4. Exemples sur la domination: Basille DE SOISSONS *Fondements inébranlables de la doctrine chrétienne*, éd. 1681, t. 1, p. 173. La nomination: L. BAIL, *La Théologie affective*, t. 1, L. 1, p. 479, 669 ; *Catéchisme paroissial* de Lyon, 1726, p. 19.
5. *idem*, t. 1, L. 1, p. 425. De même: BOSSUET *De la connaissance de Dieu*, éd. 1873, p. 197 ; FÉNELON *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, éd. 1820, pp. 31-33.
6. Yves DE PARIS, *op.cit.*, t. 1, p. 34, 40, t. 2, p. 523.
7. *L'homme criminel*, éd. 1647, p. 710.
8. *op.cit.*, pp. 31-32.
9. Sur la promotion du lion comme roi des animaux dans l'héraldique médiévale, voir M. PASTOUREAU "Quel est le roi des animaux ?", *Le monde animal et ses représentations au Moyen Age (XIe-Xve siècles)*, U. Toulouse-le-Mirail, 1985, pp. 133-35.
10. *Le Spectacle de la nature*, éd. 1732, t. 1, pp. 338-43, 380.
11. Sur Bernardin de Saint-Pierre, *Dictionnaire des Lettres Françaises, le dix-huitième siècle*, Fayard, 1960, t. 2, p. 509 ; sur Buffon: G. GUSDORF *Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières*, Payot, 1972, p. 299.
12. *Lettres sur divers sujets concernant la religion et la métaphysique*, éd. 1718, p. 173-74.
13. C'est ainsi que saint Cornély, protecteur des troupeaux, bénéficie d'un culte spécial à Carnac où son effigie, entourée de deux vaches, orne la façade de l'église. De même, les statues d'Éloi, d'Herbot, de Tugen et d'Antoine, respectivement protecteurs des chevaux, des vaches, des chiens et des cochons se trouvent dans de nombreuses églises de Bretagne (à Guimiliau, Locronan, Tugen, Bodilis ...), ou d'autres régions, comme à Saint-Antoine-l'Abbaye dans le Dauphiné. Sur ces rites, il n'existe pas de synthèses, voir les études d'histoire régionale, dont certaines sont évoquées plus bas et E. BARATAY *L'Église et l'animal du XVII^e siècle à nos jours en France*, Thèse Lyon III, 1991, chap. 3 et 10.
14. A. LODIN, "Contre Réforme et religion populaire: un mariage difficile mais réussi aux 17^e et 18^e en Flandre et en Hainaut 1", Y.M. HILAIRE (die), *La religion populaire*, Lille 3, 1981, p. 47 ; J. FERTÉ, *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes*, Vrin, 1962, p. 342.
15. G. PÉROUSE, "Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVII^e. L'archevêché de Tarentaise", *R.H.E.F.*, 1913, p. 138 ; A. LODIN, *idem*, p. 47.
16. Pour un exemple de prière: A. LODIN, *ibid*, pp. 47-48_
17. Voir E. BARATAY *op.cit.*, chap. 10.
18. Respectivement: p. IX à XIII, 32-33 ; p. 2, 8, 70, 125, 135.

LE STATUT SOCIAL DE L'ANIMAL DOMESTIQUE

19. Sur les philosophes, l'exemple de Voltaire: *Dictionnaire philosophique*, dans *Oeuvres complètes*, éd. de 1786, t. 39, p. 215, art. "curé de campagne".
20. *op.cit.*, pp. 708, 710-12.
21. Respectivement: *op.cit.*, t. 2, p. 29; *Nouvelle invention de chasse*, éd.1888, p.14-15. Même chose chez F. POMEY *Le dictionnaire royal*, éd.1671, p. 33.
22. Respectivement: BOSSUET, *Élévations sur les mystères*, éd.1962, p.158 ; IOANNET, *Les bêtes mieux connues*, 1770, t. 1, p. 176 ; PLUCHE *op.cit.*, t. 1, p. 340 ; FÉNELON *Traité ...op.cit.*, pp. 32-34 ; MALEBRANCHE *Entretiens sur la métaphysique et la religion, Xe.II*, cité par Y. SEMERIA, "Le philosophe et l'insecte Nicolas Malebranche (1638-1715) ou : l'entomologiste de Dieu", *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon*, 1985, p.IV. A noter que A. CALMET, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du nouveau Testament: les psaumes*, 1713, t. 2, p.340, pose aussi la question de l'utilité des montagnes à laquelle il répond en écrivant qu'elles recueillent les bêtes sauvages. On a là un véritable utilitarisme en cascade.
23. Voir D. BERNARD *L'homme et le loup*, Libre expression, 1982; R. DELORT *Les animaux ont une histoire*, Seuil, 1984, pp. 259-62. Sur Chaix: F. LEBRUN (dir.), *Histoire des catholiques en France*, Privat, 1980, p. 231.
24. Voir E. BARATAY *op.cit.*, pp. 261-65, 553-60.
25. E. BARATAY *idem*, chap. 4 et 5.
26. Exemples: G. GIBIEUF, *La vie et les grandeurs de la T.S.Vierge*, 1637, t. 1 p.251 ; BOSSUET, *Élévations ...op.cit.*, p.337.
27. E. BARATAY *op.cit.*, chap. 5.
28. I.F. SENAULT *op.cit.*, p.765. Voir E. BARATAY *idem*, pp. 255-267.
29. Psaume 90-13 : "Tu chemineras sur l'aspic et sur le basilic et fouleras le dragon", *La Sainte Bible ...de Louvain*, 1634.
30. E. BARATAY *op.cit.*, chap. 4-5.
31. *La Sainte Bible ..de Louvain- 1634*.
32. *op.cit.*, t. 1, p. 7.
33. Respectivement: *op.cit.*, p.10, 708, 710-12 ; *op.cit.* .. t. 1, p. 380.